

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-THOIS

SEANCE DU 10/09/2026

L'an deux mil vingt-six, le dix septembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en salle de Conseil, sous la présidence de **Mme PAUGAM Hélène, Maire**.

Nombre de Membres :

Présents : 13	En exercice : 15	Ont pris part au vote : 15
Date convocation : 04/09/2026	Date affichage : 08/09/2026	Secrétaire Séance : Paola JACOPIN

Présents : Hélène PAUGAM, Xavier YANNOU, Anne ROSPARS, Jean-Michel AUTRET, Erwan KERAVAL, Éléonore LE BARS-LE MEUR, Cécile OLLIVIER, Marcel MORVAN, Valérie LE BERRE, Bernard SALIOU, Elisa PEDOUX, Eric BIZOUARN, Philippe KERSULEC,

Absent(s) excusé(s) : Christine LESAUX (Pouvoir à M. Bernard SALIOU), Aurélien LE MOIGNE (Pouvoir à M. Xavier YANNOU)

D-53_2026.09.10 – Création du dispositif d'aides aux devoirs

Dans le cadre de sa politique en faveur de la réussite éducative et du soutien aux familles, la municipalité souhaite proposer aux enfants scolarisés dans les écoles de la commune un accompagnement pour la réalisation de leur travail personnel après la classe.

Il est ainsi proposé au Conseil Municipal d'acter le principe de la création et de la mise en place d'un dispositif municipal d'aide aux devoirs à compter de la prochaine rentrée scolaire. Ce service se déroulera sur le temps périscolaire pour l'ensemble des élèves élémentaires intéressés.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2121-29 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide par Quinze voix pour, Zéro abstention, et Zéro voix contre**

- **Approuve** le principe de la création et de la mise en place du dispositif municipal d'aide aux devoirs sur la commune.

Fait à Saint-Thois, le 15/09/2026

Le Maire, Hélène PAUGAM

